



AIDE À LA MOBILITÉ INTERSITES

Réservé aux membres chercheurs

L'aide offerte par le CÉLAT vise à encourager les déplacements des membres réguliers et émérites du Centre entre les trois sites (UQAM, UQAC et UL) en vue d'assister à des activités scientifiques organisées par des membres du Centre et/ou à des réunions de travail en vue de collaborations scientifiques avec des membres du Centre. Ce programme ne vise donc pas les déplacements des membres pour participer à titre de conférenciers à des activités scientifiques organisées par des membres du CÉLAT car d'autres soutiens financiers au sein du Centre existent à cet égard.

Montant forfaitaire :

- Seront pris en charge entre :
 - o Chicoutimi ↔ Québec : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Montréal ↔ Québec : frais de déplacement + 1 nuit d'hôtel*
 - o Chicoutimi ↔ Montréal : frais de déplacement : 2 nuits d'hôtel*

**pour une chambre régulière dans un hôtel partenaire de l'UQAM/UQAC/UL.*

Les remboursements se feront sur présentation de factures ou sur réservations à l'interne.

L'aide sera accordée sur demande adressée à coordination@celat.ulaval.ca expliquant les motivations de ce déplacement intersites, jusqu'à épuisement des fonds disponibles.